Prévention



Hygiène des mains

Le lavage systématique des mains après les soins permet d'éliminer la plupart des germes et des parasites. Le rinçage des mains sous l'eau du robinet est efficace pour drainer de façon mécanique ces agents infectieux.
Ces pratiques d'hygiène des mains devront être répétées aussi souvent que nécessaire : avant et après contact avec le patient, après maniement du linge en provenance du malade ou de son environnement.

⚠ Attention ! Les solutions hydro-alcooliques et les lingettes ne permettent pas de tuer le parasite de la gale.



Port de gants

Le port de gants doit être systématique dans toutes les étapes de soins.
Il est indispensable pour le maniement du linge en provenance du malade et de son environnement.
Le port des gants ne dispense pas du lavage des mains.



La tenue

Dans le cas d'un sujet atteint de gale, le port de la surblouse à manches longues est impératif (la blouse reste dans la chambre) et le recours à l'usage unique est préférable.

Docteur Manceau - Docteur Roger-Leenaert - Docteur Urbain
Martine AYOT
AIPST - Service de Santé au Travail - CAEN
Janvier 2009

aipst
La Santé au Travail



La galé

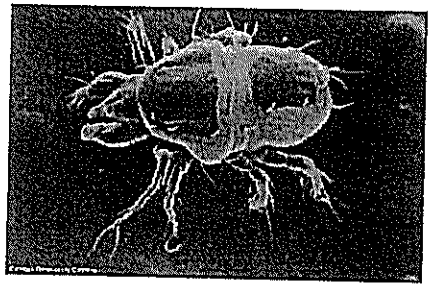

La gale est une affection connue depuis l'antiquité. Elle procède par épidémies d'apparition cyclique. Elle touche les collectivités en particulier de personnes âgées dont l'état immunitaire est affaibli.
La gale est inscrite au tableau des maladies professionnelles N°76 : « maladie liée à des agents infectieux contractés en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile ».

La gale est due à un parasite microscopique (le sarcopte) qui vit dans l'épiderme humain. La femelle adulte creuse un sillon dans la peau. Elle s'enfouit entièrement en l'espace d'une heure. Chaque œuf éclot en 3 à 4 jours au sein du sillon donnant une larve qui devient adulte en 2 à 3 semaines. Les jeunes adultes remontent à la surface cutanée et s'y accouplent de nouveau.

En dehors de son hôte, le parasite survit 24 à 48 heures.

On distingue **2 types de gale :**

- **la gale commune**
- **la gale croûteuse dite « Norvégienne »**

L'incubation dure de quelques jours à 1 mois dans la plupart des cas.

La gale commune :

Elle se manifeste par des démangeaisons surtout en soirée et la nuit. Les démangeaisons prédominent entre les doigts des mains, à la face antérieure des poignets, au niveau des fesses, de la région inguinale et aisselles.
La face et le dos ne sont pas atteints.
A l'examen, dans les zones de démangeaisons, on trouve des sillons et/ou de petites vésicules au niveau de la peau.

La gale croûteuse dite « Norvégienne » :

Elle survient principalement chez les sujets immunodéprimés.
Elle présente peu de démangeaisons. Elle peut toucher tout le corps, y compris le dos, le visage et le cuir chevelu.
Le sujet peut être porteur de millions de parasites.
Elle est de ce fait très contagieuse.



La gale touche fréquemment les personnes âgées. Elle se présente avec des lésions non spécifiques de grattage sans localisation particulière. Le dos n'est pas épargné en particulier chez les personnes alitées.

La transmission est :

- **Soit directe** (le plus fréquemment) par contact prolongé d'un sujet à l'autre. La gale est aussi une MST (Maladie Sexuellement Transmissible). Pour les soignants, les contacts peau à peau sont essentiellement induits par les soins de nursing.
- **Soit indirecte** et se fait essentiellement par la manipulation du linge et de la literie. Les sarcoptes vivants retrouvés dans l'environnement sont généralement affaiblis et sont moins infectants. Néanmoins, c'est un mode de transmission à ne pas écarter dans les gales croûteuses.



Il n'y a pas de guérison spontanée de la gale.

Conduite à tenir si vous avez été en contact avec un cas de gale

↳ *Informer au plus vite* votre *médecin du travail* qui déclanchera l'alerte et s'assurera que les mesures de prévention sont mises en place.

↳ *Consulter votre médecin traitant.*

↳ Si vous avez des **symptômes :**

- Traitement oral par STROMECTOL® (contre-indiqué chez la femme enceinte et les enfants de moins de 15 kg) pour vous et votre entourage familial proche
- Prescription d'un arrêt de travail de 48h limitant ainsi les risques d'épidémie
- Déclaration, **à votre demande**, de la pathologie au titre de la maladie professionnelle (tableau 76) avec un délai de prise en charge de 7 jours.
- Les personnes dont vous vous êtes occupés durant les 7 derniers jours devront également être traitées.

➢Les traitements non remboursables par la sécurité sociale sont à la charge de l'employeur.

↳ Si vous n'avez **aucun symptôme :**

➢ **le sujet contact** est atteint **de gale commune :**

- Pas de traitement médical
- Surveiller l'apparition éventuelle de signes évocateurs (démangeaisons et lésions cutanées)

➢ **le sujet contact est atteint d'une gale croûteuse** (ou norvégienne)
OU si au moins 2 personnes sont atteintes de gale :

- Traitement oral par STROMECTOL®
- Surveiller l'apparition éventuelle de signes évocateurs

↳ **Vêtements, draps, serviettes...** que vous avez utilisés depuis une semaine doivent être lavés, si possible en machine à plus de 60°C, et repassés à fer chaud. Le linge ne supportant pas le lavage à 60° sera vaporisé d'un produit acaricide (type A-PAR®...) et enfermé hermétiquement dans un sac plastique pendant au minimum 3 heures avant d'être lavé ou nettoyé à sec.

La pulvérisation d'A-PAR® ne doit pas être effectuée par un sujet asthmatique ou en sa présence.

↳ **Il n'y a pas lieu de désinfecter plus largement l'environnement.**